
QUEL EST LE STATUT ET LE RÔLE DU MVC EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Aperçu général

Le marché volontaire du carbone (MVC) reste une voie importante mais sous-développée pour le financement de l'action climatique en Afrique de l'Ouest. Historiquement, la région a participé au commerce volontaire du carbone par le biais d'activités d'atténuation à petite échelle, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique (par exemple, les fourneaux de cuisson) et d'interventions au niveau communautaire, mais n'a pas encore attiré d'investissements substantiels dans des projets d'atténuation à l'échelle sectorielle ou à fort impact. Au niveau de référence précédent, 92 % des projets en cours étaient des initiatives du MVC, menées par des pays tels que le Nigeria, le Burkina Faso et le Togo en termes d'activités de validation.

Malgré ce niveau d'activité élevé, les initiatives VCM enregistrées représentaient encore [moins de 1 % de l'ensemble des projets enregistrés](#), si l'on exclut les technologies à petite échelle liées à l'eau et aux fourneaux, ce qui reflète une part limitée des investissements sur le marché carbone en dehors des projets d'atténuation destinés aux ménages.

Toutefois, la dynamique du marché évolue progressivement. La part des initiatives liées aux marchés carbone dans la sous-région tend à augmenter, portée par un intérêt croissant des investisseurs, le développement de cadres institutionnels nationaux et l'émergence de nouvelles opportunités dans des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture et les solutions fondées sur la nature (NbS). Ces évolutions laissent entrevoir des perspectives très prometteuses pour le développement concret du marché volontaire du carbone en Afrique de l'Ouest.



Développements récents

Coordination régionale et engagement de haut niveau

Les gouvernements d'Afrique de l'Ouest se sont de plus en plus engagés dans l'élaboration d'un programme régional pour le marché carbone :

- Le West Africa Carbon Market Hub (WACMH) 2025, qui s'est tenu à Pointe Sarène, au Sénégal, a réuni plus de 300 parties prenantes issues des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, autour des thèmes de la préparation à l'article 6, de la transformation numérique et des nouveaux types de crédits carbone. Il a abouti à [une déclaration commune officielle](#) soulignant l'engagement collectif en faveur de marchés du carbone hautement intègres et du développement durable.
- La Voluntary Carbon Markets Integrity Initiative (VCMI) et d'autres acteurs concernés du secteur des marchés volontaires du carbone ont participé au West Africa Carbon Market Hub 2025 et d'autres événements dans la sous-région, soutenant le dialogue sur la qualité, l'équité et la gouvernance des marchés carbone et visant à accélérer la mise en œuvre des solutions prévues par l'article 6 et les MVC.
- Parmi les initiatives panafricaines ayant une influence sur l'Afrique de l'Ouest figure l'Initiative pour les marchés du carbone en Afrique (ACMI), lancée lors de la COP27, qui vise à développer les marchés du carbone à travers l'Afrique, y compris les marchés volontaires du carbone, en soutenant les gouvernements et les promoteurs d'activités. Elle collabore avec les pays pour élaborer des plans d'activation des marchés du carbone, améliorer les cadres réglementaires et accroître l'offre et la demande de crédits carbone hautement intègres.
- La coopération régionale se développe également au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), où des discussions ont émergé concernant la création d'un cadre régional pour les marchés carbone afin d'harmoniser les politiques entre les États membres.

Ces forums régionaux témoignent d'un engagement politique et d'une ambition croissants pour renforcer la gouvernance, la transparence et l'adoption des marchés MVC en Afrique de l'Ouest.

Soutien en matière d'infrastructures et de politiques

Des efforts nationaux et régionaux sont en cours pour mettre en place l'infrastructure et la préparation du marché carbone :

- Les pays préparent progressivement des cadres au titre de l'article 6 et des évaluations de l'état de préparation afin d'intégrer la coopération fondée



sur le marché dans leurs stratégies climatiques, en s'appuyant sur les enseignements tirés de mécanismes antérieurs tels que le MDP.

- Les institutions de financement du développement (par exemple, la Banque africaine de développement par le biais de *la Facilité africaine de soutien au carbone (ACSF)*) soutiennent le développement des infrastructures et des politiques du marché carbone sur le continent, ce qui pourrait profiter aux marchés d'Afrique de l'Ouest grâce à une assistance technique et à un renforcement des capacités institutionnelles.
- La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a lancé à Belém, lors de la COP30, une initiative intitulée « *The Carbon Market Places* », visant à consolider et à canaliser les financements pour soutenir le développement des marchés carbone en Afrique de l'Ouest.

Tendances et opportunités du marché en Afrique

Une analyse plus large des marchés volontaires du carbone à travers l'Afrique met en évidence un contexte important pour l'Afrique de l'Ouest :

- La part de l'Afrique dans les émissions mondiales de MVC est en hausse, passant selon les estimations de 13,5 % en 2018 à environ 25 % d'ici 2023, grâce à la croissance des enregistrements de projets et à l'intérêt accru des investisseurs étrangers.
- Près de 300 millions de crédits carbone ont été émis sur l'ensemble du continent, dont environ 151 millions ont été retirés pour compenser des émissions, ce qui témoigne à la fois d'une augmentation des émissions de crédits et de l'activité des marchés de retrait. Les crédits sont principalement émis dans le cadre du Verified Carbon Standard (VCS) et du Gold Standard.
- Les types de projets sont variés, mais penchent vers la foresterie/l'utilisation des terres et les efforts d'atténuation menés par les communautés (par exemple, les cuisinières propres), les crédits d'énergie renouvelable représentant une part plus faible.

Ces tendances continentales fournissent un contexte pour l'Afrique de l'Ouest, où des schémas similaires de participation communautaire au MVC sont évidents, mais où les projets carbone à plus grande échelle et à plus haute intégrité restent sous-représentés.



Défis restants et nouveaux axes prioritaires

Qualité et intégrité

La demande de crédits carbone à haute intégrité continue de croître à l'échelle mondiale, avec des initiatives telles que [l'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market \(ICVCM\)](#) mettant l'accent sur des normes comme les [Core Carbon Principles \(CCP\)](#). Les acheteurs recherchent de plus en plus des crédits conformes aux CCP, qui se négocient à un prix plus élevé et sont gages de qualité et d'un impact climatique vérifiable. Cette tendance reste très pertinente pour les développeurs ouest-africains qui cherchent à attirer des financements à taux préférentiels.

Inclusivité et avantages pour les communautés

Si de nombreux projets du MVC en Afrique de l'Ouest sont des activités communautaires à petite échelle, la capacité à relier ces initiatives à des flux de financement carbone plus larges reste limitée par :

- un accès limité aux registres internationaux et aux acheteurs ;
- des volumes d'émission de crédits relativement faibles en dehors des petits projets ; et
- des lacunes dans les cadres politiques et réglementaires qui soutiennent la reconnaissance, la vérification et la vente des crédits carbone.

Cela souligne l'importance du renforcement des capacités en cours, de la préparation à l'article 6 et de la coopération transnationale, notamment par le biais de l'Alliance ouest-africaine et d'autres initiatives régionales, pour favoriser une plus grande participation au marché et un partage de bénéfices équitable.

Impact financier et projections

Il reste difficile de quantifier avec précision les flux financiers issus des MVC en Afrique de l'Ouest en raison des transactions de gré à gré et des canaux de vente informels. Toutefois, l'application de prix moyens des crédits carbone volontaires d'environ [4 à 5 USD par tCO₂e en 2020](#) aux volumes d'émission régionaux estimés suggère que les activités du MVC pourraient avoir mobilisé environ 10 à 20 millions de dollars par an en financement de l'action climatique pour les promoteurs des activités ouest-africaines, principalement grâce à des activités de mitigation décentralisées telles que les cuisinières propres, la purification de l'eau et les projets d'énergie renouvelable à petite échelle.

À l'avenir, les estimations mondiales prévoient que le Marché volontaire du carbone pourrait connaître une expansion considérable, avec un potentiel [de multiplication par 15 ou plus d'ici 2030](#), l'Afrique étant bien placée pour en tirer profit compte tenu de ses ressources naturelles et de son potentiel d'atténuation.

Auteurs : Annika Wallengren & Kaja Weldner (Perspectives Climate Group)